

LES RESPONSABILITÉS **Fortis, après l'assemblée**



Reynders, des vivats de l'automne aux huées de l'hiver

Voici quatre mois à peine, Didier Reynders était l'objet de bien des louanges, au sein de la majorité pentapartite, pour sa gestion du dossier Fortis. « *Effacité, sang-froid, responsabilité, collaboration dans l'intérêt général* » étaient des compliments entendus à gauche, comme à droite et au centre (Le Soir du 18 octobre). Quatre mois plus tard, il semble ne pas rester grand-chose de cet enthousiasme.

Période électorale oblige : les partenaires fédéraux seront des adversaires au scrutin régional de juin et un Reynders affaibli est tout bénéfique pour eux dans cette perspective. Mais y a-t-il davantage qu'une stratégie électorale ? Des éléments objectifs justifiant les attaques contre le ministre des Finances dans le dossier Fortis ? Voyons les éléments mis en avant au sein du gouvernement.

L'affaire des 125 millions d'actions censées donner accès au droit de vote. La version gouvernementale officielle est claire (lire par ailleurs) : c'est la banque qui a décidé d'explorer cette piste. Mais, officieusement, on insiste fort, à gauche de la coalition, sur l'absence de consensus au sein sur cette piste. Comprenez : on soupçonne Didier Reynders, via Luc Coene, d'avoir poussé la banque à suivre cette voie, malgré l'absence d'accord gouvernemental. Un soupçon de cavalier seul qui fait un peu office de « goutte d'eau » après le vote négatif des actionnaires de Fortis.

Au CD&V aussi, certains s'interrogent et estiment, en tout cas, « *qu'on aurait dû analyser cette piste voici quelques semaines, pas 48 heures avant* ».

La sortie sur la « bad bank », mi-janvier. Après une réunion européenne, Didier Reynders fait une sortie en solitaire sur la création d'une « bad bank » (qui reprendrait les produits toxiques de toutes les institutions bancaires belges). Sans concertation avec le reste du gouvernement. Voilà qui provoque une polémique au comité ministériel restreint du lendemain. Mais aussi, disent ses adversaires, la chute de certaines actions. Un solo qui énerve...

La mise en avant. Pour ce socialiste, Didier Reynders « *a lui-même personnifié le dossier Fortis, dès le début, en parlant de Leterme-Reynders comme autrefois*

Martens-Gol. C'est lui qui s'est mis en avant. Mais quand ça va mal, il dit "toutes les décisions ont été prises collectivement"... »

Il est aussi des libéraux pour reconnaître qu'« *il paie un peu aujourd'hui ce qu'il a fait à l'époque, en mettant le binôme Leterme-Reynders en avant, sans trop impliquer le kern. Ce qui arrive était donc prévisible. C'est aussi un vrai calcul du PS qui lui fait des croche-pieds, attaque son image, solide jusqu'à il y a quelques mois, de ministre des Finances.* »

La gestion du service public fédéral Finances. La presse flamande l'attaque sur ce thème depuis un certain temps déjà. Jeudi, elle tirait encore à boulets rouges. Mais dans la majorité aussi, d'aucuns pointent « *les nombreux problèmes aux Finances, dont l'organisation est fort critiquée* ». **L'attitude arrogante et agressive.** Dans le dossier Fortis, elle a fait des dégâts, disent certains. Comme ce socialiste : « *S'il juge que quelqu'un est son adversaire,*

Le CD&V ne parle pas d'erreurs techniques mais psychologiques, reproche le manque d'empathie vis-à-vis des actionnaires

il cherche à l'écraser plutôt qu'à dialoguer. Il n'a ainsi jamais vu Modrikamen ou Test-Achats. Or, s'ils avaient participé à la négociation du deal, ils l'auraient peut-être défendu. »

Du côté CD&V, on ne lui reproche pas d'erreurs techniques, mais, comme ce parlementaire, on parle d'« *erreurs psychologiques, de manque d'empathie vis-à-vis des actionnaires* ». Donc : « *ce ne sont pas ses compétences qui sont en cause, mais sa manière d'agir, de traiter les gens* ». Même au MR, il en est pour estimer que « *les attaques à son égard sont largement injustifiées, mais pas étonnantes étant donné son comportement très dur vis-à-vis des autres. Et avec Fortis, dossier difficile où il est exposé, il risque de payer la facture.* »

Mais, pour l'heure, Reynders a un allié de poids : le Premier ministre. Car, suivez le raisonnement libéral, voulant rester jusqu'en 2011, il n'a pas intérêt à ce que son ministre soit trop fragilisé. Sinon, il pourrait « *faire sauter le gouvernement. Il y a un risque...* » ■ **MARTINE DUBUISSON**



lesoir.be

Vous vous perdez dans les dédales de l'affaire Fortis ? Retrouvez les textes principaux en expliquant la genèse. Suivez aussi le développement minute par minute de ce gigantesque enjeu. L'assemblée générale de mercredi a rebattu les cartes. Plus que jamais, l'avenir de Fortis fera l'objet de nombreux débats à suivre en direct.

formé de la volonté de Fortis Banque de retirer sa demande. Guy Horsmans l'annonce. Soulagement dans la salle. Luc Coene aurait-il agi seul ? Pas impossible mais peu probable. Qui lui aurait demandé d'« insister » auprès des administrateurs de Fortis Banque ? Plusieurs sources citent le cabinet Reynders, certaines y associant celui du Premier ministre, Herman Van Rompuy. Qui a appelé Jan-Michiel Hessels pour

mettre un terme à l'opération ? Les mêmes ? Trois certitudes : le « kern » ne s'est pas prononcé ; le vice-gouverneur a donné des coups de téléphone ; le résultat a été désastreux. Car mercredi, l'annonce de la volonté de Fortis Banque a été vécue, par des actionnaires se sentant déjà lésés, comme une ultime tentative d'orienter le scrutin. Maladroit.

JOAN CONDIJTS, PAUL GÉRARD ET PIERRE-HENRI THOMAS

A moyen terme, l'Etat risque gros budgétairement

Le secrétaire d'Etat au Budget Melchior Wathelet a dit jeudi à la Chambre qu'à court terme, la décision des actionnaires de Fortis aurait un double effet, l'un positif, l'autre négatif. D'une part, l'Etat ne devra pas déboursier les 2 milliards d'euros d'intervention en capital dans le véhicule financier chargé d'abriter les actifs structurés dits toxiques (SPV). D'autre part, le budget prévoyait des dividendes pour l'investissement dans BNP Paribas qu'il ne recevra donc pas.

A moyen terme, l'Etat est plus exposé dans la situation actuelle, puisqu'il est propriétaire à 100 % d'une banque dont la valeur équivaut à plus de deux

fois le PIB de la Belgique, a souligné M. Wathelet. Tout élément affectant, en bien ou en mal, la situation de la banque, devra être supporté pleinement par l'Etat puisqu'il n'y a plus d'adossés, donc plus d'aide pour gérer, accompagner, recapitaliser, cautionner cette banque au niveau interbancaire, comme il était prévu avec BNP Paribas. En cas de recapitalisation, l'Etat devra donc agir en tant qu'actionnaire directement. Il en va de même pour offrir des garanties pour l'interbancaire. « *Fortis Banque représente plus de deux fois notre PIB, insiste Melchior Wathelet. C'est en ce sens que les finances publiques risquent d'être affectées.* » (b)

L'ESSENTIEL POUR VOUS DÉFENDRE AU QUOTIDIEN !

Faites entendre vos droits

GRATUIT • GRATUIT • GRATUIT

Pour recevoir gratuitement votre guide «Faites entendre vos droits», appelez le **0800 50 222** avant le 15 mars 2009. APPEL GRATUIT. Mentionnez le code CT14 lors de l'appel.

TEST ACHATS E.R. : A. DE WASCH 13 RUE DE HOLLANDE, 1060 BRUXELLES - n° ext. 0425.989.356